

Metz, le 22 juillet 2026

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau adjointe
à

Affaire suivie par : Mathilde Procope-Mamert
Tél : 03 87 34 34 30
E-mail : mathilde.procope-mamert@moselle.gouv.fr

Monsieur Marcel LAUX
5 route de Metz
57640 Charly-Oradour

OBJET : Dossier de déclaration concernant le dégagement de deux arrivées d'eaux pluviales sur la commune de Charly-Oradour
DIOTA-260615-114721-823-012 – Accord

RÉF. : J:\04 - SABE\42 - PE\42c - DIOTA\40_Travaux_cours_eau\CHARLY
ORADOUR\2026_06_dégagement_arrivées_EP

P.J. : 3

Monsieur,

Après examen de votre dossier de déclaration relatif aux travaux de dégagement de deux arrivées d'eaux pluviales sur la commune de Charly-Oradour, pour lequel un premier récépissé de déclaration vous a été délivré en date du 16 juin 2026 via la plateforme de télédéclaration www.entreprendre.service-public.gouv.fr, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier que vous m'avez transmis **est recevable**.

Vous pouvez entreprendre cette opération dès la réception de ce courrier. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé.** La police de l'eau devra être avertie de la date de début des travaux ainsi que de leur date d'achèvement.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté de prescriptions générales de la rubrique 3120 et la fiche bilan de chantier à nous retourner une fois les travaux effectués.

Copies de la déclaration, du récépissé (en pièce-jointe) et de ce courrier sont adressées dès à présent à la commune de Charly-Oradour pour faire l'objet d'un affichage en mairie pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant et par les tiers durant un délai de deux mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le

tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérécourse citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau
adjointe



Mathilde PROCOPE-MAMERT